



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Toxicomanie

Question écrite n° 46852

Texte de la question

M. Michel Meylan attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur le développement de la toxicomanie, y compris dans les zones rurales. A la toxicomanie alcoolique, s'ajoute maintenant la toxicomanie liée à la consommation de stupéfiants comme le haschich, l'extase ou l'héroïne, y compris en milieu rural. Les petites villes sont souvent dépourvues de moyens efficaces et qualifiés pour lutter contre ce phénomène dont la jeunesse est la première victime. Les élus, le monde médical, les responsables associatifs, et même parfois les forces de l'ordre sont désemparés pour organiser la lutte contre la toxicomanie. La proximité d'une zone frontalière comme en Haute-Savoie et dans l'Ain constitue un facteur d'affaiblissement des moyens de lutte. Il lui demande quelles actions la DDASS peut initier pour la prise en charge des toxicomanes et pour la prévention dans l'intérêt de la jeunesse.

Données clés

Auteur : [M. Meylan Michel](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46852

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 décembre 1996, page 6826